

## RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ L'INTERPELLATION « DEMANDES D'ÉCLAIRCISSEMENTS DU PARTI SOCIALISTE DE ROLLE (PSR) CONCERNANT LA GESTION DE CRISE LIÉE À LA « RÉCENTE » CYBERATTAQUE »

---

### AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 7 septembre 2021, votre Conseil prenait connaissance de l'interpellation citée en titre invitant la Municipalité à répondre aux questions suivantes.

- Le service informatique de Rolle correspond-il aux dotations moyennes des autres communes de taille similaire ?
- Quels sont les moyens de soutien mis en place pour accompagner le personnel communal pendant cette crise ?
- Le 21 août au 19h30 de la RTS, la Municipalité affirmait que le vol ne contenait pas de données sensibles des citoyens rollois. Sur quelles bases se fondait la Municipalité pour donner ces informations ?
- Concernant la taskforce, elle est composée de la Municipalité *in corpore*. Ne devrait-elle pas uniquement être formée de spécialistes notamment en informatique et en protection des données sous la gouvernance de Mme La Syndique en charge de l'informatique et de l'administration ?
- Finalement, la révélation de ces failles interroge sur la sécurité informatique des futures caméras de vidéosurveillance (préavis 16-21 no 60). Comment sera-t-elle assurée ?

## 1 RÉPONSES À L'INTERPELLATION

### 1.1 DOTATION DU SERVICE INFORMATIQUE

L'administration de Rolle pour ses 6300 habitants emploie en interne 1.5 équivalent temps plein (ETP) pour son service informatique. De plus, la Commune de Rolle externalise env. 170 heures par année.

La Municipalité a procédé à une recherche et obtenu les informations suivantes, classées dans l'ordre décroissant du nombre d'habitants :

- Crissier (8700 h) :
  - 0 ETP (boursier responsable),
  - prestataire externe sur appel, par devis ;

- Orbe (7200 h) :
  - 0.5 ETP (boursier),
  - prestataire externe ;
- St-Prex (6000 h) :
  - 0 ETP,
  - prestataire externe sur appel, facturation en régie ;
- Villeneuve (5800 h) :
  - 0 ETP,
  - délégation à la Commune de Montreux qui fournit tout le service informatique, activé sur appel, avec un forfait annuel ;
- Préverenges (5300 h) :
  - 0.5 ETP (support de 1er niveau),
  - prestataire externe ;
- Leysin (4000 h) :
  - 0 ETP,
  - prestataire externe ;
- Aubonne (3700 h) :
  - 0 ETP (boursier responsable),
  - prestataire externe ;
- Chavornay (3400 h) :
  - 0 ETP (boursier responsable),
  - prestataire externe.

## 1.2 MOYEN DE SOUTIEN AU PERSONNEL COMMUNAL

La Municipalité est très consciente de la pression générée sur le personnel communal, autant par le piratage des systèmes informatiques et que par les articles dans la presse ou les médias sociaux.

Elle a exprimé son soutien et a proposé aux collaboratrices et collaborateurs qui en ressentent le besoin de contacter un médiateur en entreprise ou de s'adresser à leur responsable hiérarchique ou au service des Ressources Humaines.

Elle a encouragé tout un chacun de prendre contact avec la personne la plus à même d'apporter de l'aide.



### 1.3 SOURCES D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

Au 21 août 2021, la Municipalité s'est fondée sur les informations fournies par différents experts consultés à ce moment-là. L'affirmation que le vol ne contenait pas de données sensibles se basait sur ces informations et, à cette date, la Municipalité ignorait ce qui se trouvait sur le darkweb.

### 1.4 COMPOSITION DE LA TASKFORCE

La composition de la task force a été déterminée en collaboration avec le Canton. Ses membres et leur implication évoluent en fonction des besoins et des compétences nécessaires.

### 1.5 CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

L'accès aux images n'est possible que sur plainte officielle et les images sont remises exclusivement à un magistrat (procureur) ou à une autorité déléguée par le pouvoir judiciaire.

Toutes les images sont cryptées et encodées au niveau même des caméras et décodées sur un serveur situé à Genève. Il n'est donc pas possible de lire ces images en cours de transfert entre les caméras et l'hébergeur situé à Genève. Le site du stockage des données situé à Genève a été choisi pour sa sécurité, validé et agréé par le Préposé à la Protection des données du Canton de Vaud, comme étant un hébergeur fiable et reconnu (Propriété de Securitas SA).

Adopté par la Municipalité en séance du 27 septembre 2021.

Au nom de la Municipalité

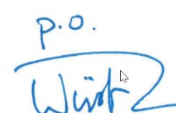
La Syndique



Monique Choulat Pugnale



Le Secrétaire



Julien Bocquet